

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 54 (1925)
Heft: 2

Artikel: La dictée
Autor: Ducarroz, Angèle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vœux pour que le bon Dieu leur conserve longtemps leur « Providence ». Pour que nos souhaits ne soient point stériles, nous les avons placés, ce matin, sous la protection toute-puissante de Dieu. Nous avons prié, nous avons offert nos communions pour que celui qui rend à chacun ce qui lui est dû bénisse votre longue activité. Nous savons la comptabilité divine impeccable et minutieuse. Si un verre d'eau donné au nom de son Fils s'y trouve inscrit, quel ne sera pas votre actif ? Les mérites y remplissent plus de pages que nos cahiers ne contiennent d'opérations commerciales plus ou moins bien calligraphiées.

Il y a cinquante ans, vos premiers élèves commençaient à parler de vous comme de leur professeur intéressant, de leur strict et vigilant surveillant. Dans cinquante ans et plus, car nous espérons bien vous imiter dans votre robuste vieillesse et votre grand âge aussi bien que dans vos vertus, nous nous souviendrons encore de vous, et nous dirons à nos collègues plus jeunes nos souvenirs du temps passé, où vous aurez une large place. Pendant cent ans au moins, les cinquante ans de nos aînés et nos cinquante ans à nous, l'Ecole fribourgeoise aura donc bénéficié de votre activité et connaîtra votre nom. Mais la durée de votre souvenir dans le cœur et les conversations de vos élèves vous importent moins que l'excellence de leur conduite et la qualité de leur enseignement. C'est la promesse de vous faire honneur, d'être fidèles à vos conseils, à vos exemples, que vous apportent vos élèves, j'ose dire : vos enfants, en ce jour mémorable de jubilé, avec nos pieuses prières et nos affectueux souhaits.

LA DICTÉE

La dictée n'est qu'un moyen choisi entre plusieurs, pour enseigner l'orthographe. C'est surtout un procédé de contrôle ; le maître en use pour faire récapituler et appliquer ce que l'enfant connaît de grammaire et d'orthographe d'usage. Elle est donc un exercice de récapitulation et d'application.

Pour les débutants, l'orthographe s'apprend par la copie qui initie l'enfant à la dictée. Dans ce cours comme dans tous les autres, la dictée se prépare de la même manière. On fait lire les mots à copier ; on en rappelle le sens ; le livre se ferme, les mots s'épellent. puis on passe à la copie dans les cahiers. Dès que ces exercices commencent, il faut exiger une copie exacte et bien écrite ; cela forme les enfants à l'orthographe et les oblige à travailler avec attention.

Choix et préparation d'une dictée

La dictée doit être simple, courte et intéressante. Elle ne doit pas être prise au hasard, elle doit être adaptée à l'enseignement grammatical et choisie en vue de faire appliquer une règle étudiée, quand il s'agit d'orthographe d'usage ; il ne faut dicter que des mots étudiés préalablement dans un chapitre de lecture ; dans ce cas, la dictée est plutôt un contrôle qui se rapporte aux mots déjà vus.

Cours élémentaire. Dès que l'enfant lit quelques mots et les a copiés, on les lui dicte, syllabe après syllabe. Le maître doit préparer ces premiers exercices avec beaucoup de soins, afin que les mots soient comme photographiés dans la mémoire de l'enfant d'une manière correcte. Des mots incorrectement présentés deviennent parfois difficilement réformables !

En II^{me} année : la dictée se composera de phrases simples tirées des chapitres lus ; les mots en ont été expliqués, épelés, copiés et corrigés. En ne procédant pas de cette manière, on donne aux enfants l'occasion de multiplier les fautes.

Au cours moyen et au cours supérieur il faut : 1^o Lire le texte de la dictée ; 2^o expliquer le sens des mots si ces mots n'ont pas été pris dans un chapitre de lecture ; 3^o répéter la règle de grammaire dont la dictée est une application.

Cette préparation doit être brève : il ne faut pas entrer dans des détails qui ont leur place après la dictée. N'oublions pas que le maître doit écrire au tableau noir, faire lire et épeler les mots difficiles et non connus de l'enfant.

Manière de dicter

Le maître dicte lentement en articulant bien une première phrase. Avoir soin en dictant de ne jamais séparer le sujet, du verbe, l'adjectif qualificatif du nom avec lequel il doit s'accorder.

Un élève répète ; puis tous les enfants écrivent dans leurs cahiers. Pour les élèves du cours supérieur, on peut supprimer la répétition par l'élève ; cela les habitue à bien écouter une première fois.

Un excellent moyen d'initier les enfants à l'orthographe d'usage est de leur donner à préparer à domicile quelques lignes d'un chapitre de lecture étudié. Le lendemain, dans leurs cahiers, ils reproduisent textuellement et de mémoire le texte appris. Cela les rend attentifs sur les textes qu'ils apprennent. Lorsqu'une dictée renferme trop de fautes, il serait bon de la donner plusieurs fois de suite, peu à peu les fautes disparaissent.

La dictée orale est plus rapide que la dictée écrite ; elle stimule l'attention et la réflexion de l'élève, c'est bien de l'employer de temps à autre. Le maître lit la phrase, un enfant épelle tel mot, un autre l'applique à une règle de grammaire, en compose une phrase où cette règle se trouve appliquée.

Correction de la dictée

Pour chaque dictée, il faut envoyer un élève au tableau noir ; ce dernier est placé de manière que les élèves ne puissent copier. Quand le texte est dicté, on accorde aux écoliers quelques instants pour

revoir leur travail. Les plumes ou les crayons sont déposés ; le tableau noir est retourné ; on procède à la correction de la dictée écrite au tableau noir. C'est une correction d'ensemble ; elle est très profitable. Tous les élèves corrigent ensuite leur propre texte d'après celui qui se trouve sur le tableau. La dictée est ensuite relevée dans le cahier de grammaire, le maître recueille ces cahiers et vérifie le devoir.

Un autre procédé consiste, lorsque la dictée du tableau noir est corrigée, à faire échanger les cahiers ; on commence l'épellation. A la rencontre des mots importants ou de difficultés, il faut répéter la règle grammaticale, ou justifier l'orthographe des mots.

Ainsi choisies et préparées, nos dictées ne seront plus machinales ; elles obtiendront le résultat qu'on en espère : les élèves orthographieront mieux. Quand nous corrigerons leurs devoirs de « style », nous pousserons de moins gros soupirs.

Cousset.

ANGÈLE DUCARROZ.



L'ARBORICULTURE AU COURS COMPLÉMENTAIRE

II. Multiplication des arbres fruitiers

Les arbres peuvent être multipliés : 1° par semis, 2° par bouturage, 3° par marcottage, 4° par greffage. Le premier de ces modes seulement est naturel, les autres sont artificiels.

I. Les semis donnent rarement des sujets identiques à ceux dont ils proviennent. Il arrive qu'ils portent des fruits de volume, de forme et de qualités très différents, se rapprochant généralement du type sauvage. Aussi on ne pratique le semis qu'en vue d'obtenir des sujets destinés à être greffés.

Pépinière pour les semis : a) *Emplacement :* 1° Choisir une exposition sud ou sud-est à l'abri des vents dominants et éviter les bas-fonds ; 2° le sol sera ni trop sec ni trop humide, nivelé, bien fumé et ameubli profondément ; 3° la division de la pépinière se fera en plates-bandes diverses destinées à y faire des semis, bouturages, marcottages, repiquages et greffages.

b) *Les semences, pépins et noyaux*, seront choisies dans des fruits sains, bien mûrs et provenant d'arbres sains et vigoureux. Les semis d'automne exposent les jeunes plantes qui en proviennent au froid, à l'humidité et aux rongeurs. Aussi les semis de printemps sont la règle, mais en ayant recours à la *stratification* qui doit être conduite de façon qu'à la fin de l'hiver les graines soient germées à point. (La stratification consiste à disposer dans une caisse ou un gros pot à fleurs, des graines par couches alternant avec des lits de sable ou de terre fine.)

c) *Soins :* 1° Il faut avoir soin de protéger les semis avec des paillis, arroser